

fertilité et la fécondité. Ses parties centrale et méridionale forment une péninsule pressée par la mer qui y procure les mêmes effets que les rivières de la partie septentrionale. La Toscane, les Etats ecclésiastiques, le royaume de Naples ont vu le nombre de leurs habitants croître d'époque en époque et leur population relative l'emporte sur celle de la France (1). Même la Sicile, avec le peu d'industrie, la civilisation peu avancée de ses habitants, doit aussi à sa position insulaire une population relative plus forte que celle de notre pays (2).

Voyez, en outre, la Belgique et la Hollande qui nous offrent les contrées les plus peuplées de l'Europe. Bordées par la mer, remplies de canaux et de rivières, elles possèdent un terrain excessivement fertile et une population aussi nombreuse qu'industrielle (3). Voyez l'île de Malte, si peuplée malgré son terrain rocailleux, malgré qu'elle soit obligée de répandre chaque année au dehors une partie de ses habitants (4). Si nous portons nos regards hors de l'Europe, nous verrons les autres parties du monde nous présenter les mêmes particularités. En Asie, l'Inde et la Chine nous offrent une population nombreuse due aux grands fleuves qui les parcourent et à leurs nombreux affluents. Le Japon, les îles de la Sonde, les Philippines, surtout, ces îles qui jouissent, sous les Européens, d'un gouvernement régulier, sont très-peuplées.

(1) En Toscane, malgré les Maremmes, il y avait, en 1854, 1 hectare 22 ares pour chaque habitant ; dans l'Etat ecclésiastique, 1 hectare 31 ares ; au royaume de Naples, 1 hectare 22 ares.

(2) La Sicile avait, en 1854, 1 hectare 19 ares par habitant.

(3) En Belgique, 0,64 ares pour chaque habitant ; 1 hectare à peu près en Hollande.

(4) Dans l'île de Malte, y compris Gozo, 0,40 ares par chaque habitant.